

ASSEMBLÉE NATIONALE
20 juillet 2018

IMMIGRATION ET DROIT D'ASILE - (N° 1173)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 188

présenté par
M. El Guerrab

ARTICLE 12

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par le biais de cet amendement, il s'agit de privilégier l'intérêt du requérant et la qualité de la justice rendue.